



mairie de **Clamart**

LE SENATEUR - MAIRE

Clamart, le 1^{er} juin 2012

Monsieur Manuel VALLS
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau
75008 Paris

Dossier suivi par Christophe JAUREY

Chef de Cabinet

Réf. : PK.CJ.AJ.2012.06.01

Monsieur le Ministre, *cher Manuel,*

J'ai l'honneur d'appeler votre bienveillante attention sur la situation des effectifs du Commissariat de Clamart, qui couvre également la commune du Plessis-Robinson.

En 2001, lorsque j'ai été élu Maire, le Commissariat de Clamart comptait 130 policiers, chargés d'assurer la sécurité de 70 000 habitants. Aujourd'hui, il ne dispose plus que de 102 agents alors que la population s'élève à 80 000 habitants. Ainsi, en l'espace de 10 ans, alors que la population a augmenté de près de 15 %, les effectifs du Commissariat de Clamart ont chuté de 30 %.

Depuis mon élection, j'ai interpellé à ce sujet vos prédécesseurs Place Beauvau, et dernièrement Monsieur Guéant par courrier en date du 22 février 2012, par lequel lui exprimais mon désarroi face à cette situation aussi inquiétante qu'inexplicable. Pourtant, malgré mes multiples interventions, le nombre de policiers a continué de diminuer pour se stabiliser autour d'une centaine d'agents depuis quelques années.

Alors que la circonscription de Clamart est devenue depuis 2011 la seconde du district d'Antony par le nombre d'habitants et de faits constatés, notre Commissariat est le plus mal doté des Hauts-de-Seine en effectifs, avec 1 policier pour 785 habitants.

A titre de comparaison, dans les circonscriptions situées autour de Clamart et de sociologie relativement proche, j'observe une disparité très importante qui ne me semble répondre à aucune logique et qui remet dangereusement en cause le principe d'égalité qui est un des fondements de notre République. On retrouve ainsi :

- 1 policier pour 660 habitants à Châtenay-Malabry,
- 1 policier pour 600 habitants à Vanves,
- 1 policier pour 560 habitants à Antony,
- 1 policier pour 500 habitants à Meudon,
- 1 policier pour 500 habitants à Issy-les-Moulineaux.

Toute correspondance
doit être adressée
à Monsieur le Maire

Hôtel de ville
Place Maurice Gunsbourg
92141 Clamart Cedex
Tél. : 01 46 62 35 35
e-mail : mairie@clamart.fr
www.clamart.fr

La circonscription de Châtenay-Malabry, qui regroupe les communes de Châtenay-Malabry, Fontenay-aux-Roses et Sceaux, est assez similaire à celle de Clamart. Pourtant, les derniers chiffres officiels de 2011 ne sont guère favorables pour notre circonscription, qui compte 3500 habitants de plus (80000 contre 76500), 450 faits constatés de plus (4320 contre 3874) mais 14 agents en moins (102 contre 116) !

Aujourd'hui, bien que les statistiques sur la délinquance montrent que Clamart peut toujours être considérée comme une ville sûre malgré une augmentation significative des actes délictueux (cambriolages, vols à mains armées, incendies, incivilités...), les habitants ne se sentent plus en sécurité dans leur commune.

Nous subissons notamment la multiplication de rassemblements bruyants, souvent agressifs et parfois violents de groupes d'individus, mineurs et jeunes majeurs, à proximité d'habitations, en journée, le soir et jusqu'à une heure avancée de la nuit. Face au manque d'effectifs de la Police et à la lenteur des procédures de Justice, ces regroupements se développent, pourrissent le quotidien des riverains et renforcent le sentiment d'impunité des délinquants qui est vécu comme une trahison des pouvoirs publics par les habitants.

Depuis 10 ans, nous menons pourtant une politique volontariste pour garantir la tranquillité de tous. Nous travaillons en étroite collaboration avec la Police Nationale et effectuons de nombreuses actions de prévention. Nous avons ainsi créé en 2002 un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance afin de faciliter la concertation entre tous les partenaires. Nous avons également renforcé les effectifs de la garde municipale qui assure la surveillance du stationnement et du domaine public, et permet ainsi à la Police Nationale de se concentrer sur sa mission de sécurité.

J'ai également pris, comme me le confèrent mes pouvoirs de Police, des dispositions pour interdire la consommation d'alcool, souvent à l'origine de nuisances, dans les lieux publics. En novembre 2009, j'interdisais, par arrêté municipal, la consommation d'alcool sur la voie publique. En avril 2011, je signais un arrêté interdisant la vente d'alcool dans les commerces (hors bars et restaurants) à partir de 21h. Enfin, en avril dernier, je prenais un nouvel arrêté limitant les horaires d'ouverture des snacks et kebabs à 23 heures.

Pour autant, nous n'avons pas vocation à nous substituer à l'Etat dans sa mission régalienne de sécurité publique. Les agents du Commissariat de Clamart, sous l'autorité du Commissaire Ricci, effectuent au quotidien un travail remarquable, mais le manque d'effectifs pénalise lourdement la rapidité et l'efficacité de leurs interventions.

Avec les habitants, nous avons alors décidé de lancer, fin 2011, une grande pétition citoyenne pour exiger des policiers supplémentaires pour le Commissariat de Clamart. Le succès de cette pétition, qui a recueilli plus de 4 000 signatures, témoigne de la forte mobilisation des Clamartois et la nécessité manifeste d'un renforcement des effectifs policiers afin de garantir la sécurité de tous.

J'ai donc accueilli avec espoir l'élection de notre nouveau Président de la République, François HOLLANDE, le 6 mai dernier. Parmi ses engagements, figure celui de donner à la Police et à la Justice les moyens de nous protéger. Il entend rétablir une Police de proximité, supprimée en 2002 et dont les élus locaux appelaient de leurs vœux le retour. Il annonce également la création, chaque année, de 1000 postes supplémentaires pour la Justice, la Police et la Gendarmerie.

Compte tenu des arguments que je viens de développer, je vous serais particulièrement reconnaissant de bien vouloir étudier avec attention et bienveillance le problème des effectifs du Commissariat de Clamart, afin de permettre à notre circonscription de retrouver un ratio policier par habitants comparable à celui des circonscriptions environnantes.

Aussi, je sollicite un rendez-vous à votre convenance, si possible à Clamart, ou à défaut Place Beauvau, afin de vous remettre, en mains propres, l'ensemble des pétitions signées par les habitants. Je pourrai alors vous exposer plus en détails les difficultés que rencontrent les policiers du Commissariat de Clamart dans l'exercice de leur mission de sécurité publique en raison de ce manque flagrant d'effectifs.

Certain de l'intérêt que vous porterez à ma légitime requête, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma plus haute considération.

Comptant sur ton soutien,

Auicalomuel

Le Sénateur - Maire



Philippe KALTENBACH